



Fenêtres sur puits de ventilation commun

Par **Mariesc**, le **08/05/2023** à **07:13**

Bonjour, nous souhaitons refaire deux fenêtres existantes sur un puits de lumière / ventilation auquel ont accès par une petite fenêtre chacun nos voisins du dessous. Nous sommes au dernier étage.

Nous souhaitons agrandir un peu ces fenêtres en hauteur en gardant la même hauteur par rapport au plancher. Une de ces deux fenêtres avait été bouchée par le propriétaire antérieur (blocs de mousse).

Notre voisin du dessous refuse nos travaux. Est-il dans son bon droit ? Il considère que cela va augmenter la vue chez lui (par une petite fenêtre donnant aujourd'hui sur son couloir), vue oblique.

Nous sommes très embêtés, il s'agit de travaux de rénovation globale avec l'aide de l'Etat.

Par **Visiteur**, le **08/05/2023** à **08:43**

Bonjour,

C'est une copropriété ?

En modifiant la taille de ces fenêtres vous impactez les parties communes.

Il faut donc un vote favorable à l'article 25 de l'AG de copropriétaires.

Et si vous êtes locataire, demandez à votre bailleur.